

DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS+

La MFR Sainte Victoire est un Centre de Formation d'Apprentis et un lycée professionnel privé sous contrat qui propose des formations dans les métiers de la vente et du commerce.

Des élèves et des étudiants sous statut d'apprenti et scolaire suivent des formations par alternance du CAP au BTS.

Les mobilités font partie depuis plusieurs années de notre pédagogie de l'alternance, basée sur les échanges et la réalisation de projets concrets et de terrain pour l'ensemble des apprentis et stagiaires inscrits dans nos formations.

Dans ce cadre, nous envisageons la mobilité des apprentis BTS sur une période d'au moins deux mois pendant le cursus **BTS Management Opérationnel Commercial** et de **BTSA Technico Commercial**. Il s'agit de leur permettre de faire un stage dans un pays européen, dans leur domaine d'activité, pour apporter une plus-value à leur formation.

La MFR Sainte Victoire se tourne vers l'Europe depuis plus d'une décennie au travers des projets de mobilité des cycles de niveaux 3 et 4. Il est donc important de poursuivre cette dynamique pour les niveaux post-bac afin de diversifier la formation des étudiants et de permettre au personnel de l'établissement de continuer de se former, d'enrichir des méthodes d'enseignement et des pédagogies de terrain en s'inspirant d'autres pays européens qui pratiquent aussi une forme d'enseignement par apprentissage, moins académique, dans le cadre de l'alternance par exemple.

L'ensemble de l'équipe, pédagogique et administrative sera en mesure d'assurer l'accompagnement, le suivi et l'évaluation des participants. Le planning et les échéances de mise en oeuvre seront communiqués dès l'inscription en formation puis tout au long des étapes de préparation : réalisation de CV et travail en collaboration avec les maîtres d'apprentissage et de stage, ainsi que les formateurs professionnels pour la préparation du stage à l'étranger, afin de développer les compétences des jeunes.

La mobilité professionnelle est indiquée sur le site de la MFR et sur la plaquette des formations par alternance. Elle fait partie de la stratégie de l'école dans le cadre des projets d'ouverture au monde et aux autres et est en continuité avec les mobilités ERAMUS+ des élèves apprentis/stagiaires de Terminale Bac Pro Métiers du Commerce et de la Vente et Bac Pro Technicien Conseil Vente en Alimentation, ainsi que des CAP Equipier Polyvalent du Commerce.

Cette mobilité proposée aux BTS viendra aussi renforcer les mobilités pro de plusieurs mois déjà proposées à la MFR pour des jeunes qui souhaitent gagner en maturité et prendre le temps de réfléchir à leur projet d'orientation.

Une mobilité de deux mois en cours de BTS prend tout son sens avec notamment l'objectif de promouvoir l'apprentissage des langues au sein de la MFR, située sur un territoire touristique au coeur de la Provence.

Réaliser un stage en commerce pendant cette période permettra ainsi aux étudiants de mieux maîtriser les techniques de vente en langue étrangère et d'acquérir de nouvelles compétences qu'ils pourront transférer à leur retour au sein de l'entreprise en France, et qui leur permettra de compléter et d'enrichir la formation et les apprentissages.

La stratégie de l'organisation des mobilités de notre école est basée sur des éléments simples et concrets :

- L'élaboration de questionnaires à l'attention des jeunes volontaires pour partir vivre cette expérience à l'étranger, et des professionnels, maîtres de stage ou d'apprentissage.
- Un travail de rédaction sur les attendus de la mobilité
- L'élaboration d'un carnet de suivi qui permettra de faciliter les échanges entre étudiants / entreprises à l'étranger et en France / coordinateur du projet.
- La rédaction d'un compte-rendu de clôture de mobilité avec l'ensemble des acteurs et des partenaires.
- Il s'agira bien sûr aussi d'accompagner chaque jeune, avant, pendant et après la mobilité dans ses démarches administratives et contractuelles (Le budget, l'hébergement, le voyage, la signature des conventions de stage avec nos partenaires, la signature, pour accord, des mises à disposition des employeurs de nos apprentis, les attestations de présence sur les lieux de stage dans le pays d'accueil...)

Ce projet de mobilité aura un impact sur les enseignements professionnels et généraux (anglais et expression) des étudiants et sera ainsi pleinement inscrit dans les plans de formation et les progressions pédagogiques des différents formateurs.

Pendant cette période de formation à l'étranger, la MFR s'engage à maintenir le lien avec les étudiants en leur faisant parvenir les cours et en leur proposant des cours à distance en visioconférence, afin de poursuivre la préparation à l'examen de deuxième année.

Enfin, dans un objectif de réussite à l'examen, la mobilité en classe de BTS sera un atout puisqu'elle donnera la possibilité aux jeunes de BTS MCO de s'inscrire à une épreuve supplémentaire qui valorisera le diplôme. Il s'agit de **l'épreuve facultative N°2 du BTS : Parcours de Professionnalisation à l'Etranger**, qui vise à évaluer les candidats sur leur capacité d'analyse ainsi que leur adaptabilité à des contextes professionnels et culturels hors de France.